



# Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Terra Ludis 19 juin 2021

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
L'ordre du jour est le suivant :	1
<b>Résolution 1 : Approbation du bilan moral d'activité 2020/2021</b>	<b>2</b>
<b>Résolution 2 : Bilan financier 2020/2021</b>	<b>2</b>
<b>Résolution 3 : Approbation du budget prévisionnel 2021</b>	<b>2</b>
<b>Questions diverses</b>	<b>2</b>
Récupération et stockage du matériel à l'Auberge de Jeunesse	2
Un nouveau local ?	3
Quels projets pour Terra ludis ?	3
<b>Résolution 4 : Vote du nouveau CA 2020/2021</b>	<b>3</b>

## Introduction

Le samedi dix neuf juin deux mille vingt et un à quatorze heure trente, les membres de l'association se sont réunie's en Assemblée Générale Ordinaire.

Les membres du précédent CA déclarent la séance ouverte.

A 14h30, il y avait 13 présents et 6 représentés pour 23 adhérents à jour de leur cotisation. Le quorum est donc respecté.

### L'ordre du jour est le suivant :

- Bilan moral et bilan d'activités présentés par le Conseil d'Administration
- Bilan financier présenté par le Conseil d'Administration
- Budget prévisionnel présenté par le Conseil d'Administration
- Questions diverses
- Renouvellement du Conseil d'Administration pour 2021



## Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Terra Ludis 19 juin 2021

Les membres du CA sortant ont précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun·e des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture du rapport moral par Léo Lleres, Laurent Kobel et Michel Verceil ainsi que le bilan financier et prévisionnel par Edith Verceil.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- **Présentation du CA**
- **Présentation du bilan moral et du bilan financier**
- **Vote des bilans**
- **Questions diverses**
- **Élection du nouveau CA**

A l'issue du débat entre les membres, les membres du précédent CA ont mis aux votes les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

### **Résolution 1 : Approbation du bilan moral d'activité 2020/2021**

L'assemblée générale approuve le bilan avec **19 voix pour, 0 contre et 0 abstention**.

**A 15h30, Antoine Jarnet quitte l'Assemblée. Nous passons à 12 présents et 6 représentés. Le quorum reste respecté.**

### **Résolution 2 : Bilan financier 2020/2021**

Une correction est à apporter dans le bilan. Le résultat devrait être négatif. Le CA sortant s'engage à apporter cette correction et à diffuser le nouveau bilan.

L'assemblée générale approuve le bilan financier corrigé avec **9 voix pour, 0 contre et 9 abstentions**

### **Résolution 3 : Approbation du budget prévisionnel 2021**

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel avec **12 voix pour, 2 contre et 4 abstentions**



## Questions diverses

### Récupération et stockage du matériel à l'Auberge de Jeunesse

L'auberge de Jeunesse est toujours fermée. Le numéro de téléphone du gérant n'est plus attribué.

Une des premières actions du CA et des membres de Terra Ludis sera de récupérer le matériel encore stocké à l'intérieur.

Face à cette situation, pour connaître nos recours légaux, nous pouvons demander conseil à notre assurance, la MAIF.

Florent Roux a indiqué être prêt à racheter certains éléments, comme les étagères en plastique.

### Stockage du matériel

Nous avons plusieurs solutions :

- L'association "Manoir du Crime"

Le manoir du crime, depuis la fermeture de leur boutique, a de la place. Ils sont d'accord pour stocker temporairement du matériel de Terra Ludis, par exemple les jeux de plateau.

- Le bar à jeux "Les Castors"

Michel Verceil a discuté avec les gérants du bar. Un accord est possible, qui consisterait à stocker gratuitement des jeux de plateau de Terra Ludis. En échange, les clients du bar pourraient utiliser ces jeux, tout comme les jeux du Bar.

Une autre association a déjà un accord similaire.

- Stockage chez des adhérents

Lors de l'appel aux adhérents pour stocker du matériel, Manu Nadiras, Pierre Cun et Florent Roux ont proposé des espaces (cave, garage ...)



## Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Terra Ludis 19 juin 2021

### Un nouveau local ?

- Dossier à la mairie

Comme indiqué dans le bilan d'activité, en 2019 Laurent Lebreuilly a fait une demande auprès de la mairie de Montpellier pour avoir des locaux (bureau stockage et accueil public) pour une ensemble d'associations ludiques, dont Terra Ludis. Aujourd'hui, une partie des associations concernées se retrouvent au Loft des Associations.

La mairie a (enfin) pris la demande en compte. Nous avons dû fournir des éléments à jour. La mairie a bien accusé réception auprès de Laurent. La réponse devrait arriver en septembre 2021.

- Auberge de Jeunesse

Sauf erreur de notre part, l'Auberge semble fermée définitivement

- Espace Co-working Rondelet (4 bis rue Rondelet à Montpellier)

Florent a expliqué que cet espace semble être une bonne solution. Une contrainte importante étant la partie financière (au moins 25€ par demi-journée d'utilisation).

Il faut arriver à ce que les activités qui souhaitent utiliser l'espace de Co-Working financent le coût.

Edith et Michel ont expliqué que s'ils étaient réélus, ils n'auront pas le temps de s'en occuper.

### Quels projets pour Terra ludis ?

- GN :

Edith et Michel s'engagent à organiser au moins le GN Village au printemps 2022.

D'autres projets sont en cours de gestation, un GN Pirate et un GN Diplomatie.

- JDR, Jeux Vidéo, Jeux de plateau

A l'espace de co-working.



## Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Terra Ludis 19 juin 2021

- Nuit du Jeu

On en reparle en janvier 2022

- Luo-fiesta (Sète)

Laurent Kobel et Jérôme Cance espèrent bien y organiser un Killer.

- DELL

En 2022, car en 2021 Halloween tombe dimanche.

### **Résolution 4 : Vote du nouveau CA 2020/2021**

Les nouveaux membres du CA en les personnes de :

- Edith Verceil
- Florent Roux
- Mel Willson
- Michel Verceil

Qui ont toutes été élues par **17 voix pour, 0 contre et 1 abstention.**

- Léo Lleres

Qui a été élu avec **16 voix pour, 0 contre, 2 abstentions**

- Vincent Biache

Qui a été élu avec **13 voix pour, 0 contre, 5 abstentions.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.